VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

Maître d'ouvrage:

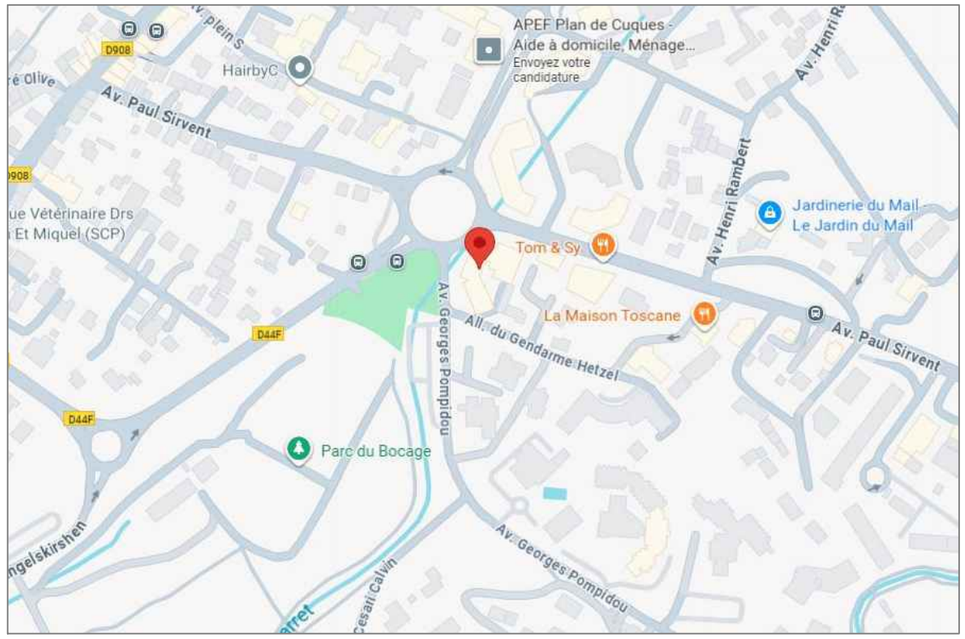
Adresse projet:

Format:
A3

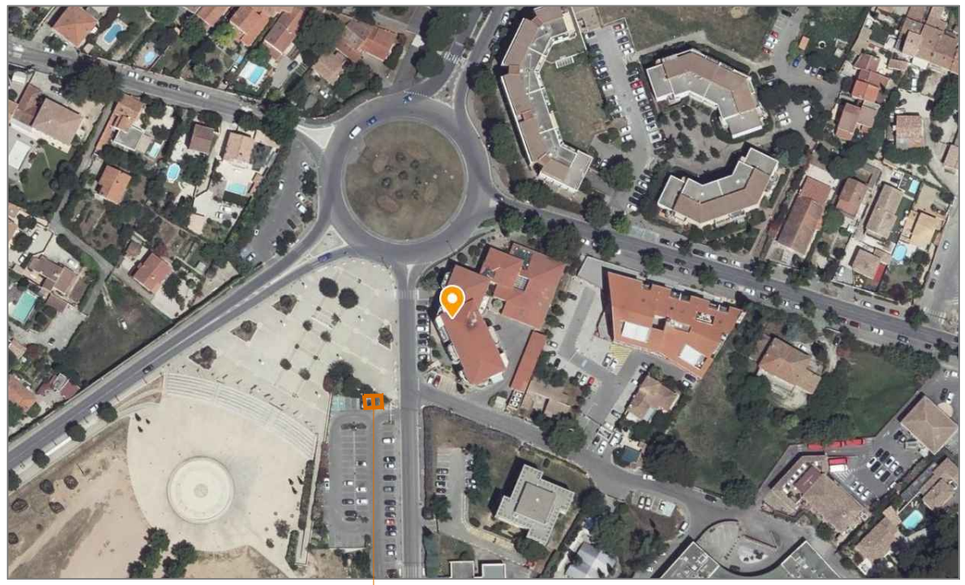
Date:
15.01.2026

Ind:
PROJET B

DEMANDE D'AUTORISATION DE MODIFIER UN ERP DE 5ème CATEGORIE

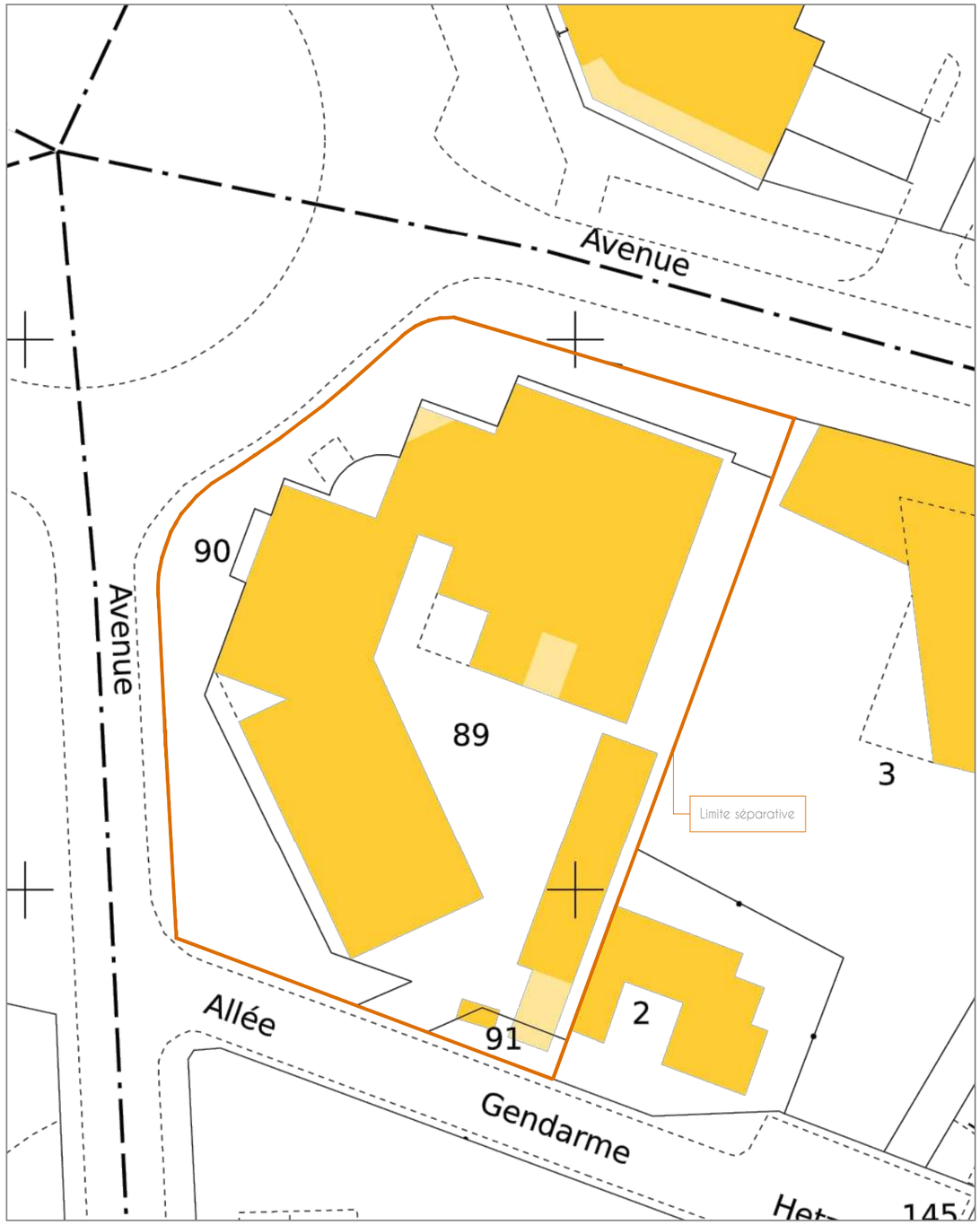


Carte territoriale



Vue aérienne

0 5 10 15 20 25m



Plan cadastral:
1/500ème

Local concerné Lot n°28:

Feuille:

Parcelle:

Zone:
UCt2

Emprise au sol batiment:
Existante: 290m²
Projetée: 290m²

Surface plancher Lot n°28:
Existante: 120.3m²
Projetée: 120.3m²

Surface habitable Lot n°28:
Existante: 115m²
Projetée: 115m²

Parcelle:

Perimètr

Plu:
Annotations:

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format:
A3

Date:
15.01.2026

Niveau:
R+1

Doc:
ERP

Echelle:
1/500ème

Ind:
03

Adresse projet:

PLAN SITUATION



Plan Masse:
1/500ème

0 5 10 15 20 25m

Local concerné Lot n°28:

Feuille:

Parcelle:

Zone:
UCt2

Emprise au sol batiment:
Existante: 290m²
Projetée: 290m²

Surface plancher Lot n°28:
Existante: 120.3m²
Projetée: 120.3m²

Surface habitable Lot n°28:
Existante: 115m²
Projetée: 115m²

Parcelle:

Perimetr

Plu:
Annotations:

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format:
A3

Date:
15.01.2026

Niveau:
R+1

Doc:
ERP

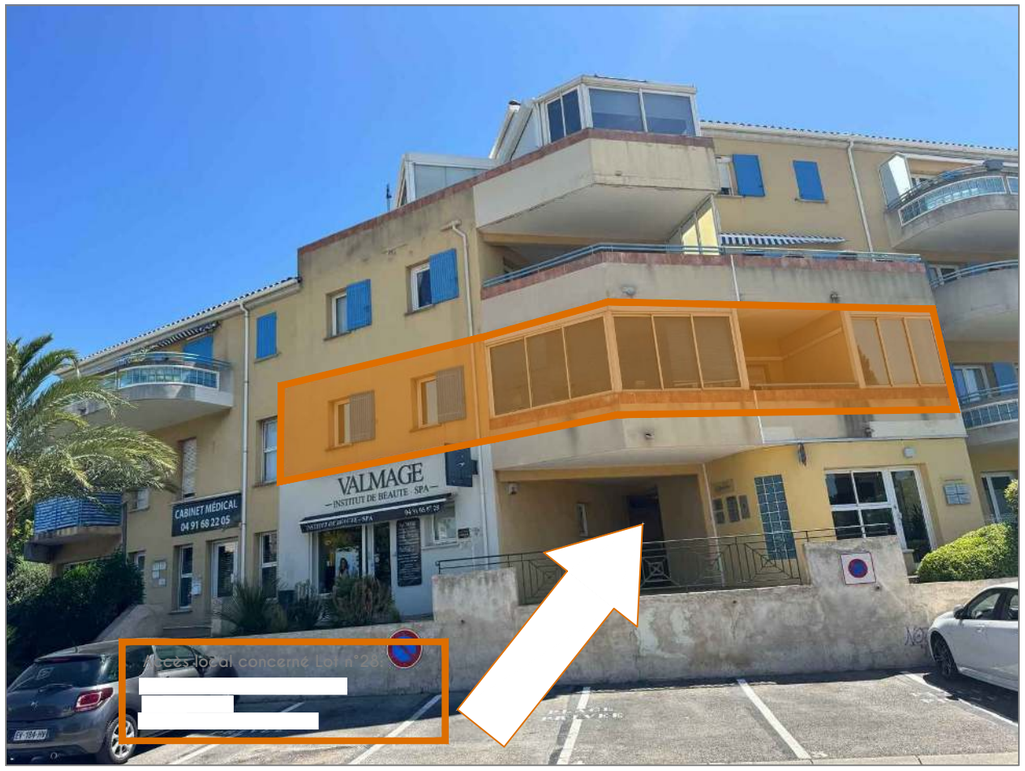
Echelle:
1/500ème

Ind:
03

Adresse projet:

PLAN MASSE













Feuille:

Parcelle:

Zone:
UCt2

Emprise au sol batiment:
Existante: 290m²
Projetée: 290m²

Surface plancher Lot n°28:
Existante: 120.3m²
Projetée: 120.3m²

Surface habitable Lot n°28:
Existante: 115m²
Projetée: 115m²

Parcelle:

Perimètr

Plu:
Annotations:

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format:
A3

Date:
15.01.2026

Niveau:
R+1

Doc:
ERP

Echelle:

Ind:
03

Adresse projet:

PHOTOS FACADES



Plan accéssibilité PMR:
1/500ème

0 5 10 15 20 25m

Feuille:

Parcelle:

Zone:
UCt2

Emprise au sol batiment:
Existante: 290m²
Projetée: 290m²

Surface plancher Lot n°28:
Existante: 120.3m²
Projetée: 120.3m²

Surface habitable Lot n°28:
Existante: 115m²
Projetée: 115m²

Parcelle:

Perimètr

Plu:
Annotations:

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format:
A3

Date:
15.01.2026

Niveau:
R+1

Doc:
ERP

Echelle:
1/500ème

Ind:
03

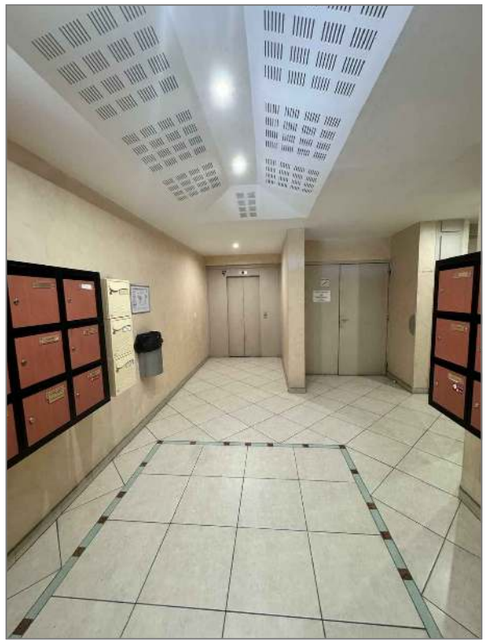
Adresse projet:

PLAN ACCESSIBILITE PMR





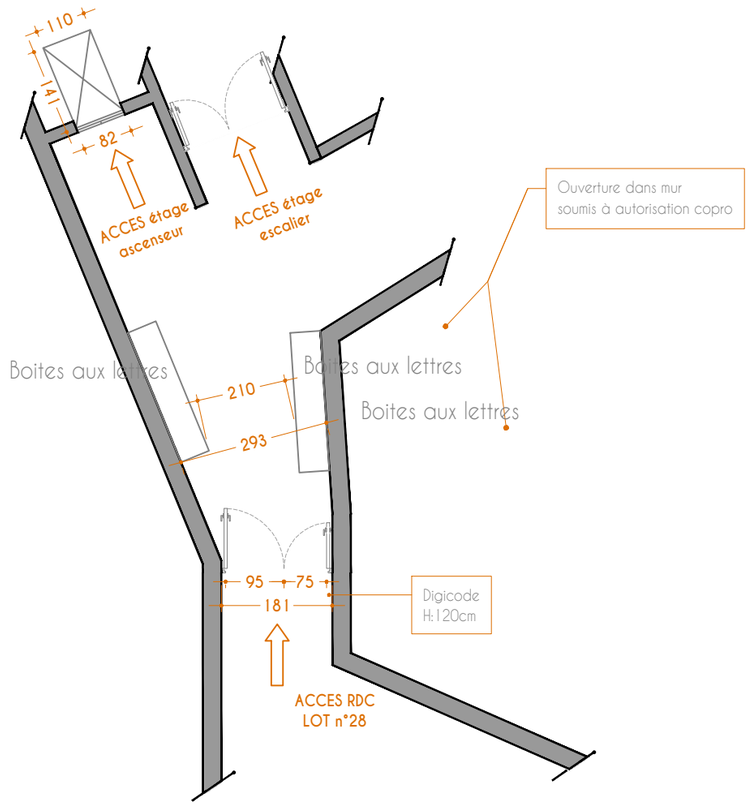


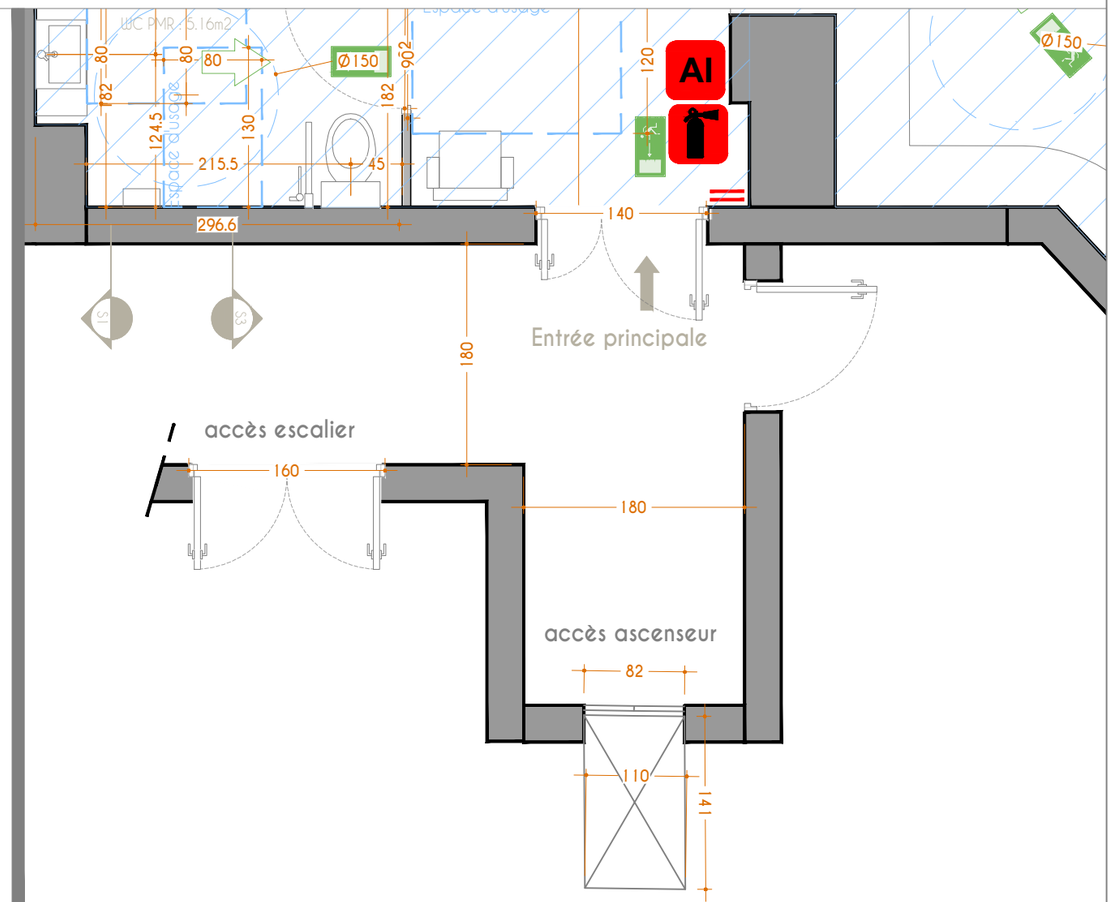












Feuille:

Parcelle:

Zone:
UCt2

Emprise au sol batiment:
Existante: 290m²
Projetée: 290m²

Surface plancher Lot n°28:
Existante: 120.3m²
Projetée: 120.3m²

Surface habitable Lot n°28:
Existante: 115m²
Projetée: 115m²

Parcelle:

Perimetr

Plu:
Annotations:

Plan accéssibilité PMR:
Niveau rue RDC

0 0.5 1 1.5 2 2.5m

Plan accéssibilité PMR:
Niveau R+1

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format:
A3

Date:
15.01.2026

Niveau:
R+1

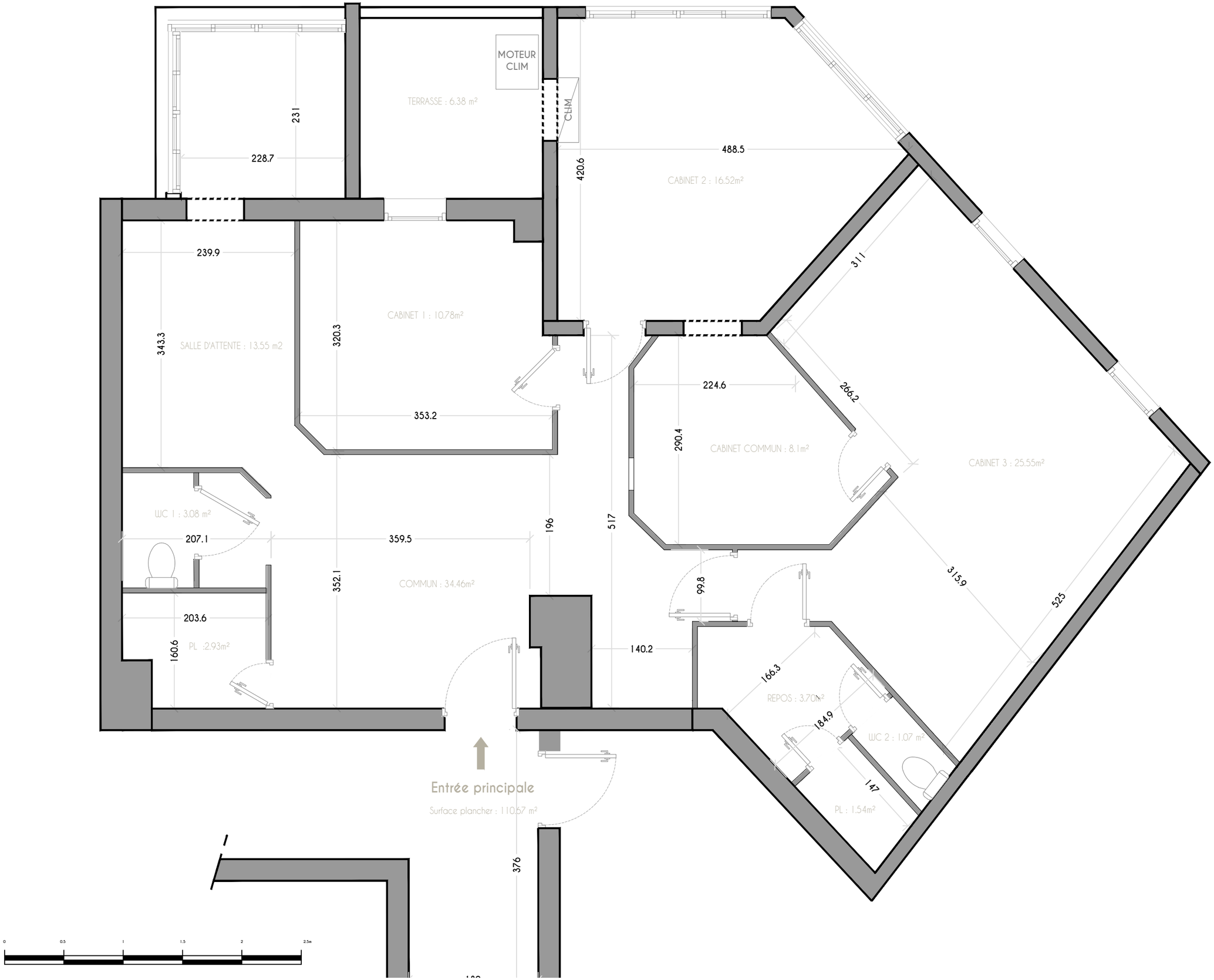
Doc:
ERP

Echelle:
1/50ème

Ind:
03

Adresse projet:

PLAN ACCESSIBILITE PMR



Feuille:

Parcelle:

Zone:
UCt2

Emprise au sol batiment:
Existante: 290m²
Projetée: 290m²

Surface plancher Lot n°28:
Existante: 120.3m²
Projetée: 120.3m²

Surface habitable Lot n°28:
Existante: 115m²
Projetée: 115m²

Parcelle:

Perimetr

Plu:
Annotations:

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format:
A3

Date:
15.01.2026

Niveau:
R+1

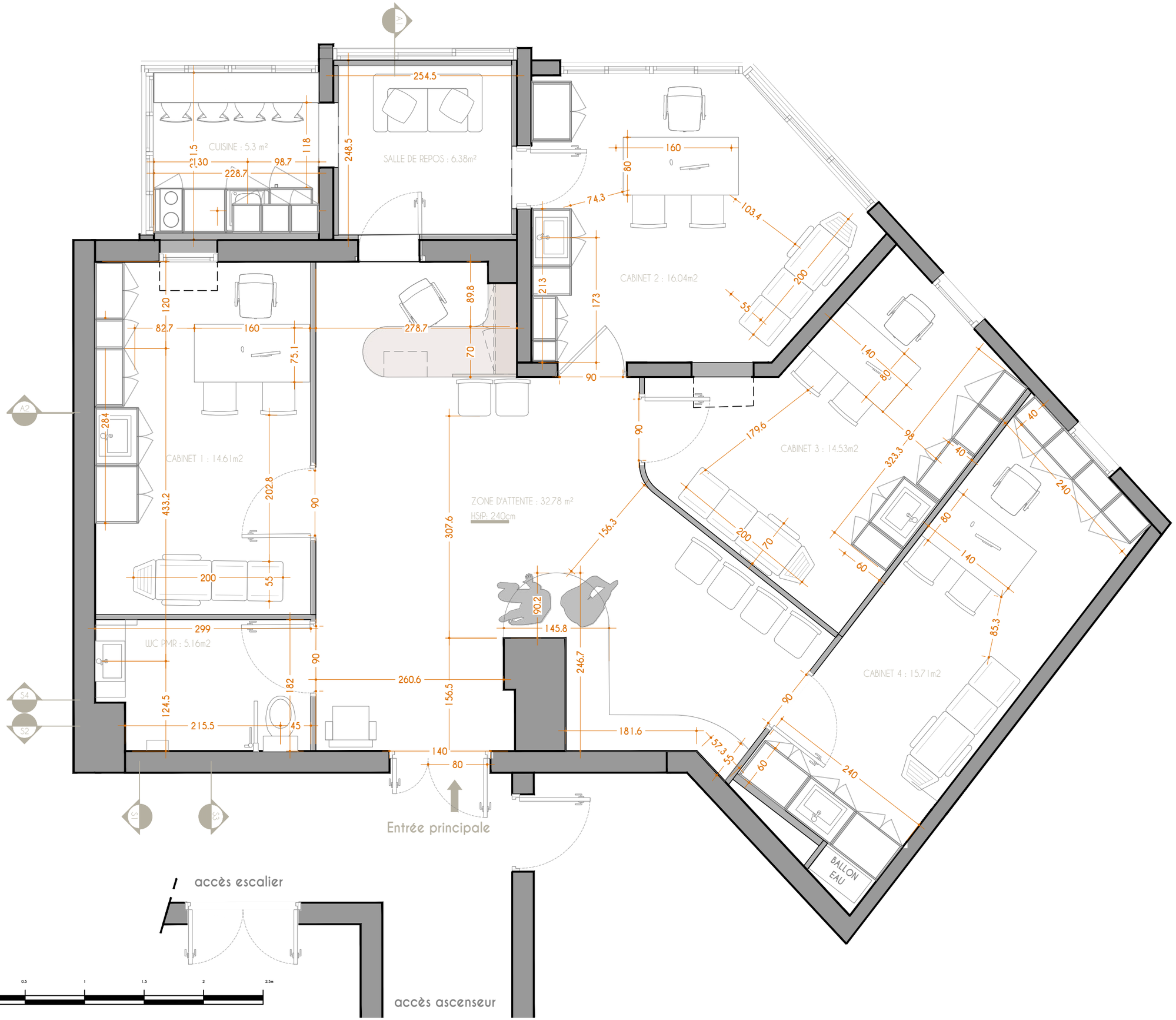
Doc:
APD

Echelle:
1/50ème

Ind:
02

Adresse projet:

PLAN EXISTANT



VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

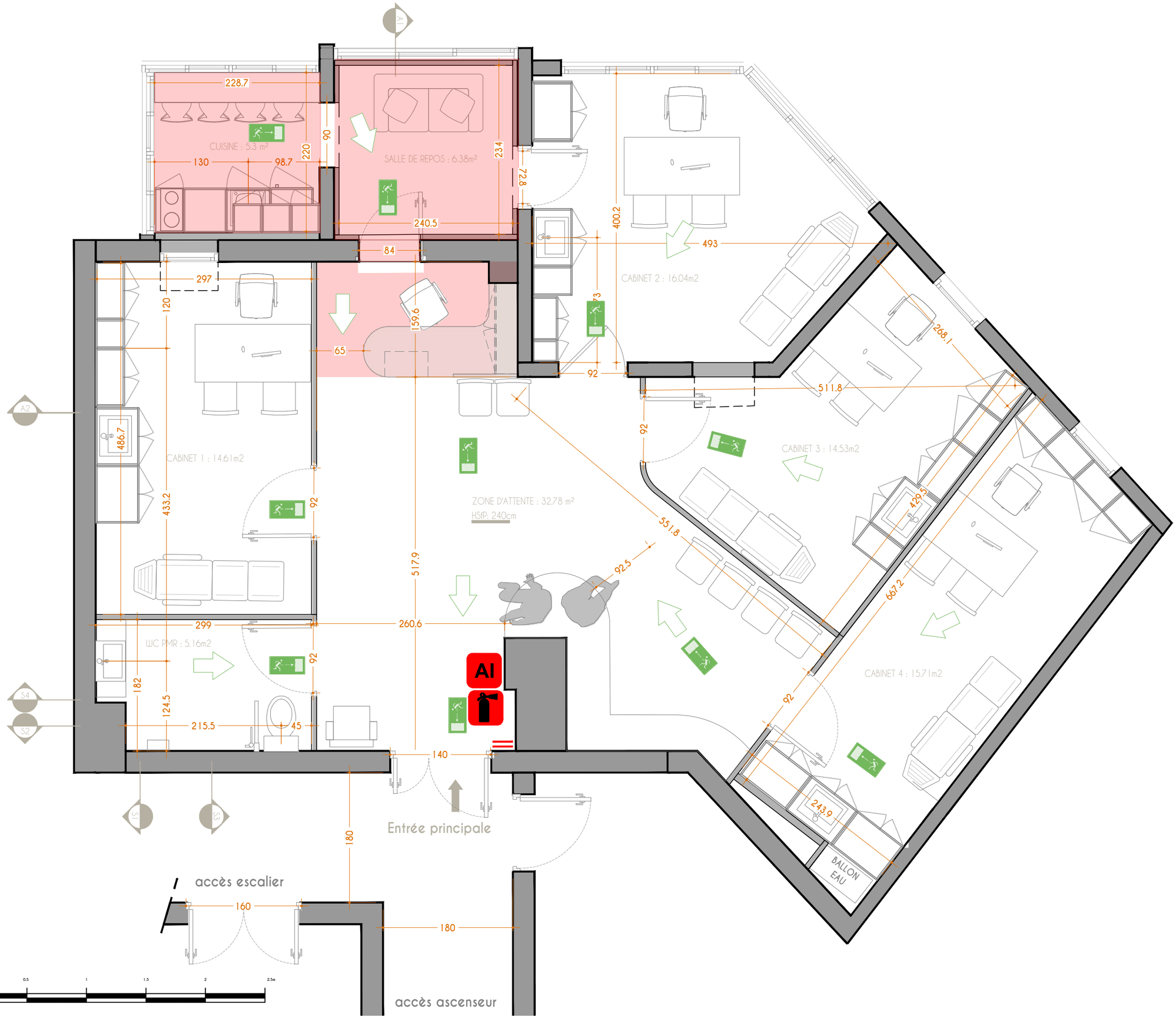
Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format: A3	**Date:** 15.01.2026
Niveau: R+1	**Doc:** ERP
Echelle: 1/50ème	**Ind:** 03

Adresse projet:

PLAN AMENAGEMENT



Légende:

Extincteur Eau

Alarme incendie

Issue finale d'évacuation

Cheminement d'évacuation

Zone non accessible au public

Plans d'évacuation

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

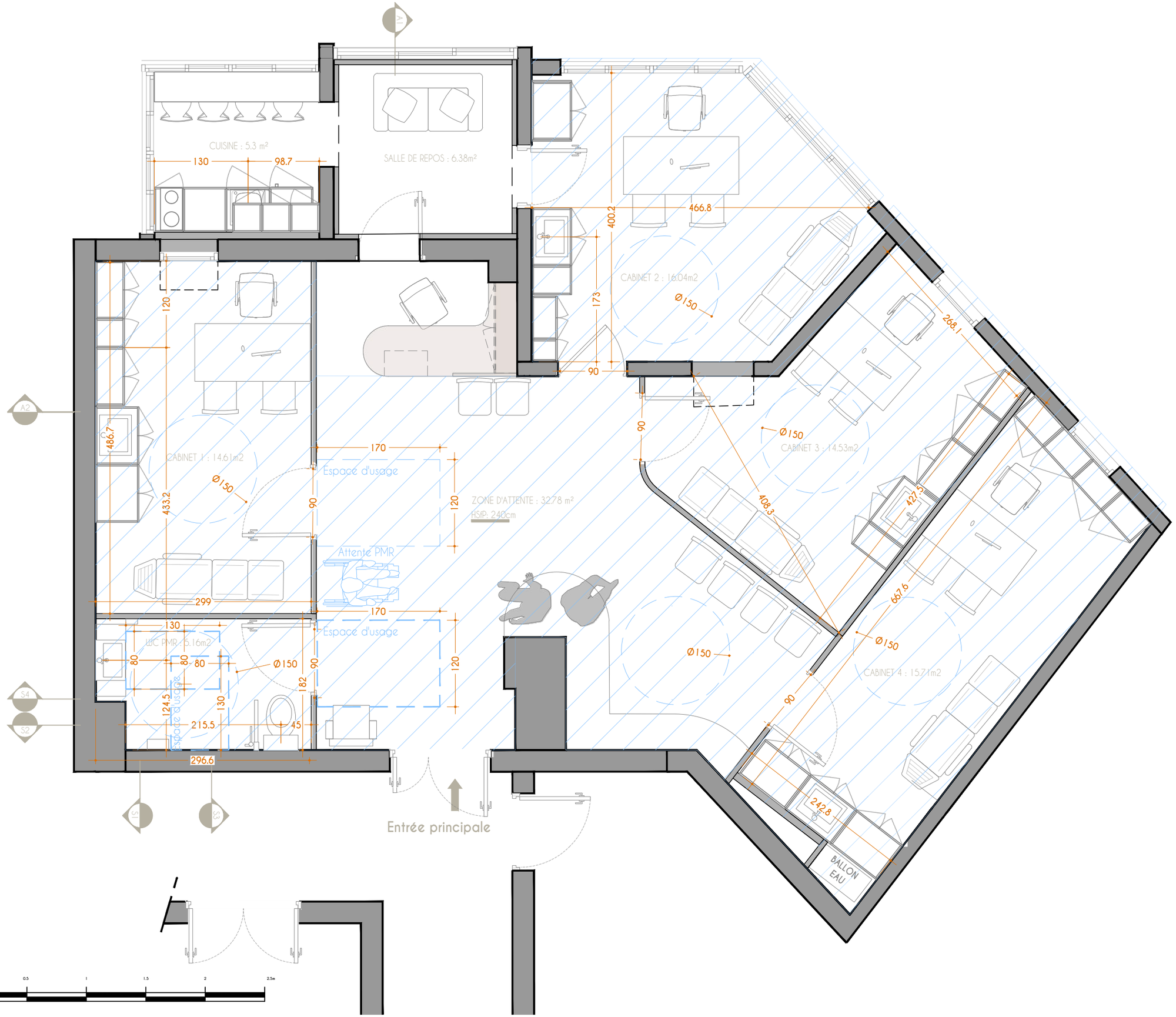
Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format: A3	**Date:** 15.01.2026
Niveau: R+1	**Doc:** ERP
Echelle: 1/50ème	**Ind:** 03

Adresse projet:

PLAN SECURITE INCENDIE



Légende:

Zone non accessible au public

Circulation PMR

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

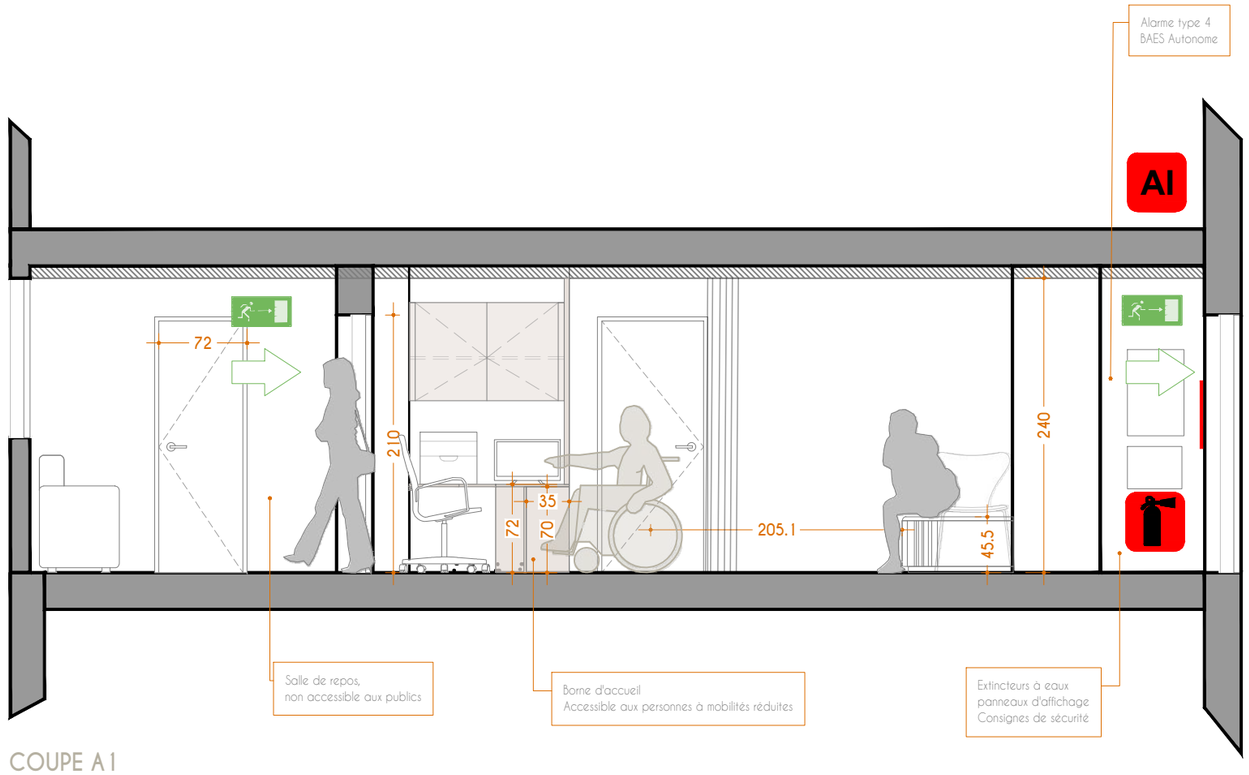
Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

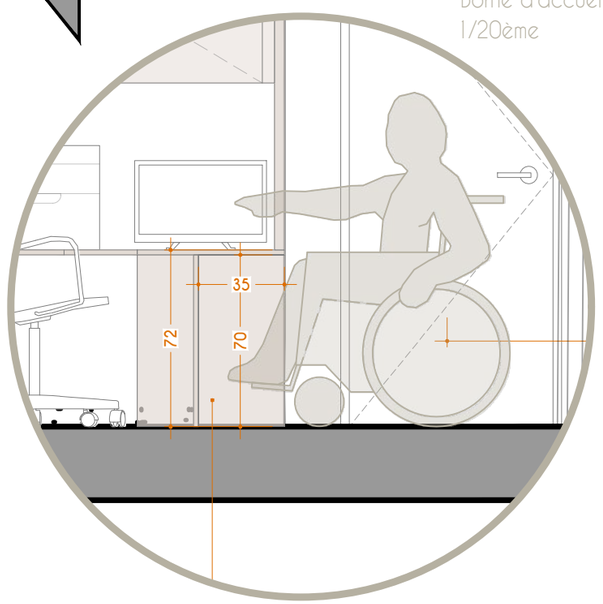
Format: A3	**Date:** 15.01.2026
Niveau: R+1	**Doc:** ERP
Echelle: 1/50ème	**Ind:** 03

Adresse projet:

PLAN ACCESSIBILITE PMR



COUPE A1



Borne d'accueil
1/20ème

0 0.5 1 1.5 2 2.5m

Légende:

Extincteur Eau

Alarme incendie

Issue finale d'évacuation

Cheminement d'évacuation

Zone non accessible
au public

Plans d'évacuation

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format: A3

Date: 15.01.2026

Niveau: R+1

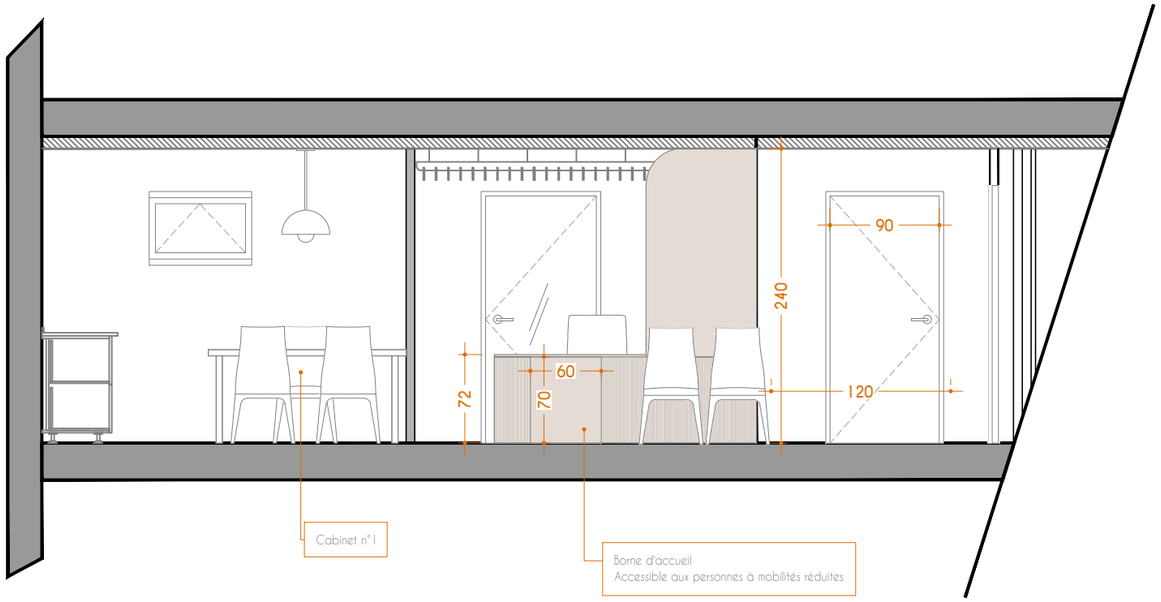
Doc: ERP

Echelle: 1/50ème

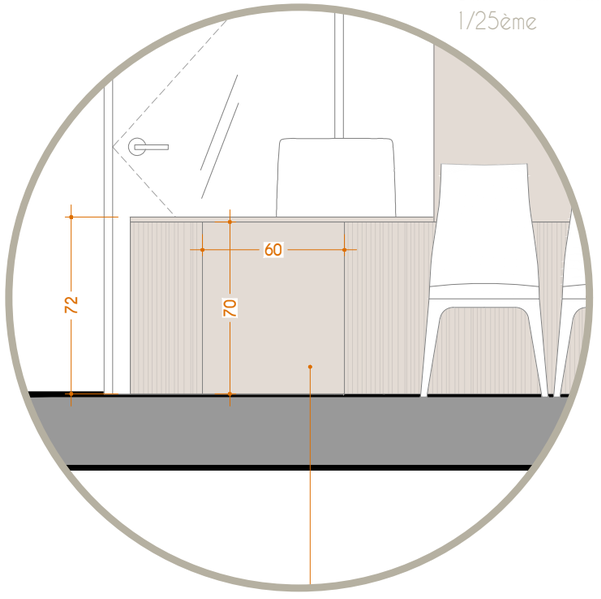
Ind: 03

Adresse projet:

COUPE A1



COUPE A2



0 0.5 1 1.5 2 2.5m

Légende:

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format: A3

Date: 15.01.2026

Niveau: R+1

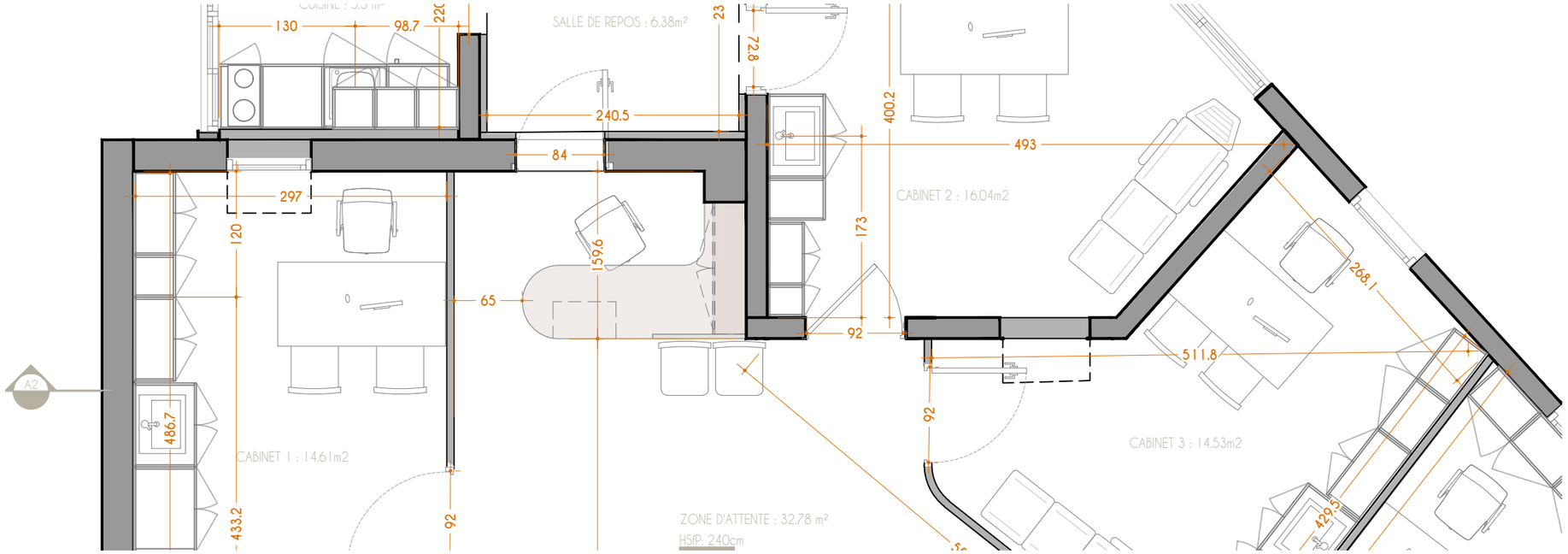
Doc: ERP

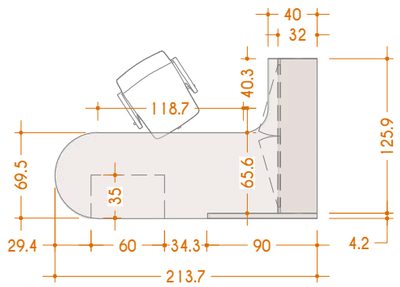
Echelle: 1/50ème

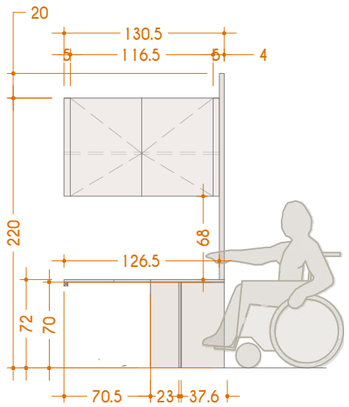
Ind: 03

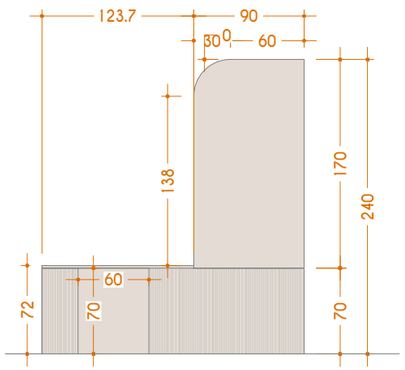
Adresse projet:

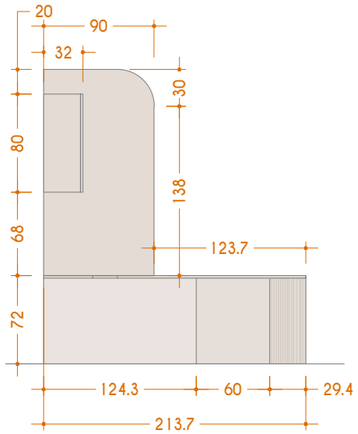
COUPE A2













Légende:

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format: A3

Date: 15.01.2026

Niveau: R+1

Doc: ERP

Echelle: 1/50ème

Ind: 03

Adresse projet:

BORNE D'ACCUEIL

CABINET 1 : 14.61m2

Espace d'usage

202.8

Attente PMR

200

55

HSP: 240cm

ZONE D'ATTENTE : 32

307.6

299

Espace d'usage

WC PMR : 5.16m2

90

182

260.6

156.5

45

140

Entrée principale

S4

S2

S1

S3

0 10 20 30 40 50 100cm

Légende:

Zone non accessible au public

Circulation PMR

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format: A3

Date: 15.01.2026

Niveau: R+1

Doc: ERP

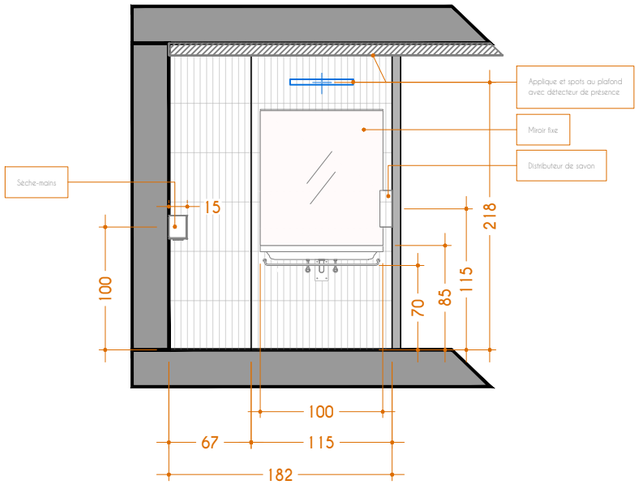
Echelle: 1/20ème

Ind: 03

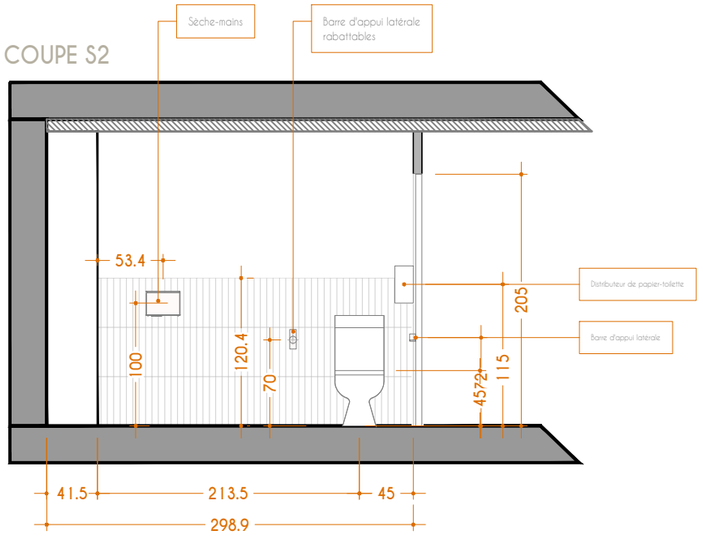
Adresse projet:

PLAN SANITAIRE PMR

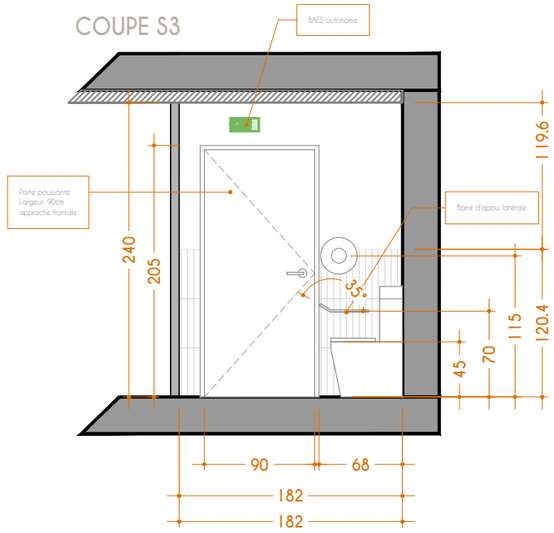
COUPE S1



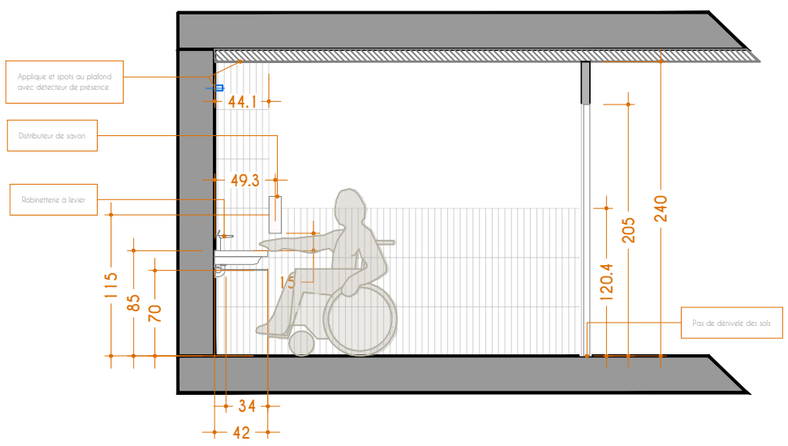
COUPE S2



COUPE S3



COUPE S4



0 0.5 1 1.5 2 2.5m

Légende:

VR Architecte d'intérieur

06.27.42.47.19

SIRET:
TVA: NAF: 7410Z

Les plans et perspectives sont la propriété de VR Architecte d'intérieur. Le contenu de ce dessin est protégé par le droit d'auteur et les droits de propriétés intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou représentation, en tout ou partie de ce dessin est interdite. Ceci ne sont pas des plans d'exécutions. Les côtes sont données à titre indicatif et doivent toujours être revue avec le corps de métier en relation intervenant sur le chantier.

Maître d'ouvrage:

Format: A3

Date: 15.01.2026

Niveau: R+1

Doc: ERP

Echelle: 1/50ème

Ind: 03

Adresse projet:

COUPES SANITAIRE PMR

NOTICE DESCRIPTIVE

ERP NOTICE DE SECURITE

– DE TYPE U – 5EME CATEGORIE

GENERALITE :

97m² accessible au public ; 30 personnes + dont 4 médecins et 1 secrétaire.

Le présent document a pour objet la description des dispositions projetée en méthode de sécurité des personnes, concernent la réhabilitation d'un cabinet médical.

Ce centre médical sera établi dans un bâtiment existant de type médical, situé au R+1 dans l'immeuble situé au 1 av

DESCRIPTION DES LOCAUX :

Le local est situé au premier étage d'un bâtiment à usage professionnel. Il est accessible au public par un ascenseur conforme à la réglementation en vigueur en matière d'accessibilité.

Accès au local :

Cabine d'ascenseur : accès frontalement Dim : 1.41x1.10m passage

Escalier : l'accès à l'escalier se fait par une porte double L1.60m, 1 vantaux tirant de L0.80m. L'escalier de type contrasté en béton brut, non glissant et sans débord excessif ; les marches L0.27m contremarche H0.16m / pas de nez de marche horizontale.

Main courante : Prolongement horizontal au-delà de la première marche et de la dernière marche de chaque volée d'une longueur ≥28cm. La main courante est continue, rigide, facilement préhensible et différenciée de la paroi par un contraste visuel bleu situé à une hauteur de 0.80m ≤ H ≤ 1.00m avec un débord supérieur à 5cm.

Architecte d'intérieur

NOTICE DESCRIPTIVE





Dispositif d'éclairage intérieur :de 150 lux sans allumage automatique

L'entrée du local au R+1 :

- Une porte double vantaux de 1.40m, largeur utile 80cm
- Ouverture dans le sens de l'évacuation + accessoire certifié CF
- Manœuvre simple de type poignée béquille sans clefs de l'intérieur
- Munis d'un ferme porte
- Signalé par une signalétique « SORTIE »
- La porte sera EI30 PF 1/2h

L'ensemble des espaces accessibles au public est organisé sur un seul niveau et comprend :

- Quatre cabinets médicaux, destinés à accueillir chacun un praticien ;
- Une zone d'attente commune équipée d'une borne d'accueil ;
- Un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), situé à proximité de la zone d'attente.

Des espaces privatifs sont également prévus pour les praticiens, comprenant :

- Une salle de repos,
- Une cuisine,
- Un espace secretaire

Architecte d'intérieur

NOTICE DESCRIPTIVE

L'aménagement intérieur est conçu pour garantir la fluidité des circulations, la lisibilité des espaces et le confort d'usage pour tous les usagers, conformément aux exigences applicables aux établissements recevant du public de type U (locaux à usage médical).

CLASSIFICATION :

Le projet est classé dans le type U en 5ème catégorie.

ELECTRICITE :

L'ensemble du bâtiment est alimenté depuis l'arrivée en monophasé ENEDIS dans un coffret en limite de propriété.

Le local TGBT est situé part niveau.

Des prises de courant seront dispatchées dans tous les volumes du bâtiment, des alimentations seront prévues pour les chauffe-eau, sanitaire dans la zone et des extracteurs de VMC raccordés aux parties communes pour une extraction extérieur.

Le sanitaires PMR sera munis d'un éclairage avec détecteur de mouvement.

Les appareils d'éclairage seront équipés de lampes du type LED.

L'éclairage de sécurité (BAES) : L'éclairage d'ambiance et balisage sera assuré par des blocs autonome de sécurité de type permanent SATI à LED IP66, 100lm en mode permanent 450lm 1h d'autonomie en mode secours (5lm/m²). Des blocs directionnels seront placés en ligne direct et à chaque changement de direction (étiquette sortie plus flèche directionnelle) les blocs seront distants d'un minimum de 15m en ligne.

Alarme : Sonore de type 4 situé à l'entrée du local

Extincteurs : Extincteur à eaux (x1) munis d'un panneau de signalisation situé à l'entrée du local

Consigne de sécurité : Affiche du plan de sécurité avec emplacement des divers matériels nécessaire aux premières interventions et mises en sécurité, sera apposée bien en vue du public à l'entrée du local (x1). Affiche plastifiée sur un support par vis.



NOTICE DESCRIPTIVE

CHEMINEMENTS EXTERIEURS :

Le cheminement accessible permettra d'accéder à l'entrée du bâtiment depuis les places de parkings réservés PMR sur la voie publique

A pied : depuis la voie existante légèrement en pente de 0.2 à 3% maximum

Repérage au sol : caractéristique dimensionnelles (Lmin 150cm), espace de manœuvre, cheminement automobiles et accès ascenseur (cabine Dim :1.40*0.82m).

La porte d'entrée : comporte un seuil de 2cm maximum, munis de deux ouvrants d'une largeur maximum de 181cm dont un ouvrant à 90cm et un digicode à une hauteur accessible de 1.20m ; possibilité de retour à chaque point du cheminement.

Le revêtement de sol : de type dalle est non glissant, non réfléchissant et libre de tout obstacle.

PARKINGS :

Aucune place de parking PMR est situé sur la parcelle cadastral, un parking public Av nis de deux places de parking de 3.50x500 m sont réservés aux personnes à mobilités réduite placé à moins de 30m du centre médical repérés par le logo PMR au sol et une peinture bleue réglementaire sur toute la surface de ces deux emplacements, bordés d'une bande blanche de 15cm de large.

Ils sont repérés par un panneau de 1.30m de ht visible depuis la voie publique.

ENTREE :

Accès horizontaux en pente inférieur à 1% : et sans pente sur la dernière partie de cheminement donnant l'accès au R+1 du centre médical.

Architecte d'intérieur

NOTICE DESCRIPTIVE

Digicode : existant est disposé latéralement hauteur 1.40cm du sol et à proximité de l'entrée sera changer afin d'émettre un signal sonore à chaque action, les chiffres et symboles du digicode doivent être "de couleur contrastée et bien identifiables, un marquage en relief ou en braille et placé à une hauteur comprise entre 0.90m et 1.20m du sol

La double porte d'accès principal : de largeur 1 .81m est munis de deux ouvrants dont un de 0.90cm poussant manuel, le système d'ouverture est électrique, le déverrouillage devra être annoncé par des signaux sonores et visuels













Architecte d'intérieur

NOTICE DESCRIPTIVE

Une fois l'entrée passé, un SAS sera à traverser, l'accès au R+1 sera accessible frontalement par la cabine d'ascenseur le retournement pourra s'effectué à l'étage par le dimensionnement du couloir de 1.80m, ou par un escalier.

Signalétique : Pour l'escalier une signalisation est mise en place visible depuis l'entrée et à proximité des commandes d'appel, pour l'ascenseur une signalisation devra être installée visible depuis l'entrée à chaque palier, signalisation de numéro de l'étage ou de sa dénomination en relief et détectable au toucher proche des commandes d'appels.





Cabine d'ascenseur : accès frontalement Dim : 1.41x0.82m

- Signalisation palière du mouvement de cabine en partie haute existante ≥4cm
- Signal sonore au début de l'ouverture des portes (entre 35 et 65dB)
- Numéros en reliefs existant et constrastés
- Modification ou remplacement du dispositif de demande de secours équipé de signalisation visuelles et sonores. (confirmation de l'émission de la demande de secours / confirmation de l'enregistrement / aide à la communication)
- Signal sonore à l'arrêt de la cabine réglable entre 35 et 65dB.

Architecte d'intérieur

NOTICE DESCRIPTIVE

Escalier : l'accès à l'escalier se fait par une porte double L1.60m, 1 vantaux tirant de L0.80m. L'escalier de type contrasté en béton brut, non glissant et sans débord excessif ; les marches L0.27m contremarche H0.16m / pas de nez de marche horizontale.

Main courante : Prolongement horizontal au-delà de la première marche et de la dernière marche de chaque volée d'une longueur ≥28cm. La main courante est continue, rigide, facilement préhensible et différenciée de la paroi par un contraste visuel bleu situé à une hauteur de 0.80m ≤ H ≤ 1.00m avec un débord supérieur à 5cm.





Dispositif d'éclairage intérieur :de 150 lux sans allumage automatique

L'entrée du local des médecins généralistes concernés s'effectue par une porte de L0.90m poussant, une sonnette est posée de 0.90m à 1.20m qui sera contrasté dans son matériaux et indiquer par une signalisation. Les espaces de circulation au R+1 dispose d'une largeur de 1.80m, l'accès via l'escalier dispose d'un palier L2.20m par une largeur de 1.50m avec une double porte L1.50m tirant.

Architecte d'intérieur

NOTICE DESCRIPTIVE







ACCEUIL :

La banque d'accueil à 0.72m comportera une partie réservée aux PMR,

Largeur 0.6m et un vide de 0.30 permettant de passer les pieds

La hauteur sous banque sera de 0.7m

CIRCULATIONS :

L'extrémité des portes sera située à plus de 0.4m d'un angle rentrant

L'effort nécessaire pour ouvrir la porte est inférieur ou égal à 50N.

Les portes ou leur encadrement présenteront un contraste visuel par rapport à leur environnement.

Les portes comportant une imposte vitrée seront repérables ouvertes comme fermés à l'aide d'éléments visuels contrastés.

Toute circulations intérieures seront parfaitement horizontales, sans ressaut ni devers.

Les allés intérieures structurantes entre accueil/cabinets/sanitaire auront une largeur minimum de 1.20m et un rétrécissement ponctuel de 0.90m, une largeur 1.20m pour tourner à angle droit, et une largeur de 1.50m pour effectuer des demi-tours.

SANITAIRES :



NOTICE DESCRIPTIVE

Un sanitaire mixte sera aménagé PMR, 1.50m de diamètre en partie centrale / barre de maintien coudées/barre d'appui latérale rabattables pour les WC.

Lavabo situé à 0.85m de haut avec un passage libre en dessous situé à 0.70m /distributeur de savon et accessoires situé à entre 0.90m et 1.30m.

Les espace d'usages 0.80x1.30m pour cuvette WC / lavabo / demi-tours possible Diam1.50m.

DISPOSITION RELATIVES AUX SORTIES :

Elles seront aisément repérables, détectées, atteintes et utilisables par les personnes handicapées.

Repérable depuis tout point où le public PMR est admis et munis d'une signalisation sans équivoque des issues.

MATERIAUX :

Revêtements des sols : Toutes les circulations seront en sol souple munis d'une couche d'usure de 0.8mm pour une durabilité supplémentaire, non glissant, non réfléchissant.

Revêtement des plafonds : 100% de la surface des plafonds présenterons un faux-plafond de type dalles acoustiques monté sur ossature.

Revêtement des murs : Les espace mitoyens avec les autres locaux privés ou ERP auront un degré de coupe-feu d'1h.

Les revêtements décoratifs : seront classé M1 et acoustique.

- Structure : béton CF ou M0
- Murs : Pierre ou brique : SF 1/2h – CF 1/2h ou M0
- Cloisons : BA13 / SF / d0 ou M1
- Revêtements sol : DFL – s2 ou M4
- Revêtement plafond : B – s3, d0 ou M1
- Revêtements latéraux : C – s3,d0 ou M2
- Produits accoustique : A2 – s2, d0 ou M1



NOTICE DESCRIPTIVE

PORTES :

Toutes les portes auront un passage de 0.90m, munis de poignée contrastée

La porte d'entrée sera à ouverture manuelle à 1 vantail de 0.90m

La borne d'accueil comprendre une banque accessible PMR ht0.72m et 0.70 sous tablette, largeur 0.60m.

ECLAIRAGE :

L'espace d'attente disposera d'un apport de lumière naturelle par la porte vitrée situé à l'arrière de la borne d'accueil, cependant la lumière artificielle nécessaire aura une valeur d'écalirementde :

- 150lux UGR19, au droit d'entrées
- 150 lux pour les circulations

SIGNALETIQUE ET INFORMATION USAGERS :

Une plaque d'identification est prévue dans le sas extérieur, à proximité immédiate de la porte d'entrée. Elle indiquera le nom du médecin, sa spécialité et ses coordonnées. Cette signalétique, visible et lisible à caractère gras depuis la zone d'approche, permettra aux personnes à mobilité réduite d'obtenir les informations nécessaires avant l'accès à l'établissement, placé à +1.10m pour une lecture facile pour tous, assis ou debout.

Les cloisons **ou portes vitrées intérieures recevront une vitrophanie faite de bandes adhésives translucide, posées horizontalement.**

Fin

" L'élégance d'un lieu, la rigueur d'une vision "